



## POURQUOI ADHÉRER À LA MDAV ?

1

### SOUTENIR NOTRE MISSION DE CONSEIL

A la MDAV, nous avons le plaisir de conseiller gratuitement et sans contrepartie d'adhésion toutes les associations. Nous sommes reconnaissant envers celles qui souhaitent adhérer afin de soutenir symboliquement notre action.

2

### RESERVATION SALLES (réunion de votre association)

L'adhésion vous donne accès à nos salles de réunions, équipées d'un vidéoprojecteur, que vous pourrez louer 6 fois maximum dans l'année.

*⚠ L'utilisation de nos salles : Réunion uniquement  
Capacité d'accueil : 14 personnes maximum.  
Salles non habilitées pour recevoir des personnes à mobilité réduite.*

3

### ACCÉDER À NOS PACKS D'ACCOMPAGNEMENT

Les membres d'une association manquent souvent de temps ou de compétences pour la gestion de leur structure, qui nécessite parfois un accompagnement spécifique. Pour cela, la MDAV vous propose de prendre en charge de nombreuses tâches sous forme de packs d'accompagnement :

- Pack Financier
- Pack Social / Paie
- Packs Communication et Numérique
- Packs Ingénierie de Projet

*⚠ Pour connaître les tarifs et contenus de chaque pack, veuillez-vous référer à la fiche "Les packs d'accompagnement de la MDAV".*

4

### GAGNER EN VISIBILITÉ

Afin d'aider ses adhérents à développer leur visibilité, la MDAV a créé une rubrique qui leur est dédiée sur son site internet. Cette dernière permet aux associations de relayer leurs informations (présentation des activités, évènements, recherche bénévoles, salariés, locaux, matériel...). Ces informations sont également communiqués aux adhérents via une newsletter mensuelle.

5

### DOMICILIATION DU COURRIER DE VOTRE ASSOCIATION

En tant qu'adhérent, vous avez la possibilité d'héberger temporairement le siège social de votre association dans nos locaux. Une boîte postale pour la réception de vos courriers vous sera ainsi réservée.

